

SOMMAIRE

CHEMINS DE FER DE COLONISATION.
LÉGISLATURE DE QUÉBEC.
LA SITUATION FINANCIÈRE DE QUÉBEC.
CORRESPONDANCE.
LE PÈRE SAINT-JEAN-BAPTISTE.
GOUVERNEMENT DE HULL.
SÉANCE DE LA CHAMBRE.
LES OBLIGATIONS DE QUÉBEC.

CHEMINS DE FER DE COLONISATION

Le Nord de Saint-Jérôme vient de publier un article sur la façon dont sont répartis les crédits pour la colonisation. Les vues que l'on y exprime sont parfaitement d'accord avec les nôtres.

On peut juger des injustices criantes qui ont été commises sous ce rapport par le gouvernement Joly par le seul fait qu'il n'a accordé que \$1,100 aux établissements de l'Outaouais, tandis qu'il donnait \$12,000 au seul comté de Chicoutimi, pour récompenser la défection de M. Price.

Voici quelques-unes des observations du Nord à ce sujet:
" L'Assemblée législative vient de voter d'urgence la somme de \$45,000 pour favoriser la colonisation. C'est le temps de s'occuper de la manière dont cet octroi doit être distribué dans la province.

Nous avons assez confiance dans le ministre provincial pour croire que nous n'aurons pas à le blâmer de refuser justice à la vallée de l'Outaouais, d'autant plus que la colonisation y fait plus de progrès que dans toute autre partie de la province de Québec.

ECHOS DU JOUR

Le collège de Saint-Laurent, de Montréal, est affilié à l'Université Laval depuis le 22 mars dernier.
Son Excellence le gouverneur-général, accompagné du major de Winton, a visité l'île de Beaufort, dont la tenue irréprochable fait à juste titre l'admiration des visiteurs.

M. Claudio Jannet a accepté l'invitation que lui a adressée l'Union catholique de Montréal, de donner, à la suite du congrès de Québec, une conférence dans la salle des examens académiques du collège Sainte-Marie.
La banque Jacques-Cartier, de Montréal, a réélu pour son président, M. A. Desjardins, M. P. Si nous en jugeons par la hausse des actions de cette banque, M. Desjardins fait un président modèle.

On nous écrit de Montréal que le Bureau de l'Union Allée a décidé que le départ officiel pour Québec aurait lieu le 23 courant à 3 h. p. m. par le chemin de fer du Nord, gare d'Hochelega. Un char spécial est réservé pour les Zouaves, qui sont priés d'être en uniformes pour le voyage.

On nous prie d'annoncer que tous les membres du clergé et des ordres religieux sont cordialement invités à assister aux séances du congrès catholique qui se tiendront à l'Université Laval, le 25 juin, à 8 1/2 hrs a. m., et le 26, à 7 1/2 hrs p. m. Des billets d'admission ne sont exigés que des laïques.

Les Oblats fixés autrefois dans l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de Grand-Brière avaient reçu en pur don de sir E. P. Taché douze lots de terre qui alors pouvaient valoir \$20 le lot. Un nommé Gauthier, qui les a achetés du Père Honoré, O. M. I., refuse aujourd'hui \$52,000 pour la vente de ces mêmes lots.

A la demande de la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, le gouvernement a résolu d'accorder un congé aux employés français qui désirent se rendre à Québec pour prendre part à la grande fête nationale. Nos compatriotes apprécieront, nous en sommes persuadés, la bienveillance manifestée par le gouvernement à leur égard en cette circonstance.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur a été invité à adresser la parole lors de la pose de la pierre commémorative de Salaberry, à Beaufort, et à faire le dévoilement. L'honorable M. Blanchet, M. Caron, député de Québec, M. Chs. Langelier, M. P. A. Larue, M. P., M. C. Cloutier, M. Gagnon, M. P. P., devront aussi adresser la parole en cette circonstance.

Le Moniteur Acadicien:
Il nous fait plaisir d'apprendre que nos prévisions se sont réalisées et que l'Académie n'a pas été oubliée par le programme de la Convention nationale. Le comité d'organisation nous y a réservé une place. Un des nôtres sera appelé à prononcer, à la seconde séance solennelle de la Convention, un discours sur la "Situation présente et l'avenir des Acadiciens." Celui qui nous représentera en cette occasion sera à la hauteur de sa tâche et saura profiter de l'occasion qu'on nous offre, pour nous faire connaître de l'Assemblée d'élite qui composera la Convention.

LÉGISLATURE DE QUÉBEC

Québec, 18 juin.
L'Orateur prend son siège à trois heures.
M. le premier ministre retire sa résolution demandant que la chambre siège samedi.

Le bill de M. W. Lynch, relatif aux compagnies incorporées en vertu d'un statut impérial, est amendé en comité.

La chambre se forme en comité sur les résolutions suivantes relatives à l'emprunt français:
Résolu: 1o Que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra autoriser le trésorier provincial à contracter un emprunt, et à cette fin, ce dernier pourra vendre ou négocier des bons ou débiteurs au nom de la province jusqu'à concurrence de \$2,000,000.

2o Que tous les bons et obligations seront payables dans trente ans à dater de leur émission, et porteront intérêt de 5 pour cent par année, avec un fonds d'amortissement de 1 pour cent par année, pour leur rachat. Que les bons et obligations seront émis, suivant les formes, mode et conditions, et au lieu qu'il plaira au lieutenant-gouverneur de prescrire pour le meilleur avantage de la province.

3o Que le trésorier pourra en vertu d'un arrêté du conseil, prendre les mesures nécessaires pour le paiement du fonds d'amortissement aux détenteurs de bons, pour un certain nombre d'années, de telle sorte que les versements, à intérêts composés, puissent suffire à racheter le principal à son échéance; dans ce cas, les bons seront payés à l'époque où le dit fonds d'amortissement suffira pour racheter les obligations émises sous l'autorité des présentes.

4o Que les sommes réalisées par tels emprunt et émission de bons ou obligations, seront employées au paiement de la balance due à aucune compagnie de chemin de fer, sur toute subvention à elle accordée par la législature de cette province, pour le parachèvement du chemin de fer Q. M. O. et C., et pour le remboursement du fonds consolidé de cette province pour les sommes payées à même ce dernier dans les entreprises de chemins de fer.

Le bill de M. Lynch, relatif aux enquêtes de coroners, est pris sous considération et adopté avec amendements.

SITUATION FINANCIÈRE DE QUÉBEC

Discours de l'honorable M. Robertson.
En se levant pour prononcer son exposé financier, l'hon. M. ROBERTSON est accueilli par des applaudissements prolongés. Voici les principaux extraits de son discours.

Le montant en caisse à la date du 1er novembre était de \$500,360.30, au moyen duquel il fallait payer les mandats de la chambre d'Assemblée, payés d'habitude aux mois de Juillet, août, septembre et octobre et qui s'élevaient à pas moins de \$632,225; laissant un déficit de \$131,000, si les paiements ordinaires avaient été faits à même le Trésor, le 1er novembre. Revenu du fonds d'emprunt municipal, que j'ai fixé à \$200,000.

Le gouvernement a pris des mesures préliminaires pour le règlement des comptes en souffrance depuis un grand nombre d'années. On constate d'après les livres, qu'à 31 décembre dernier, il y avait \$4,000,000 dues tant en capital qu'en intérêt. D'après des correspondances ont été échangées avec les municipalités ainsi en retard et un bill doit être soumis indiquant les moyens auxquels on doit avoir recours pour résoudre cette question.

Je pense que si nous réussissons à opérer la rentrée des différentes sommes d'argent qui sont actuellement dues, je pense, dis-je, que je m'écarterai peu du chiffre que j'ai

fixé en établissant le revenu casuel à \$82,000.
Les chemins de fer qui viennent ensuite ont pour un montant de \$250,000. Il n'y a aucun doute que le chemin aurait pu être loué à un plus haut prix; mais le temps démontrera que la politique du gouvernement à ce sujet était ou ne peut plus sage. A mesure que le trafic augmentera, le chemin prendra une importance plus grande et le gouvernement en retirera alors plus de profit, soit en l'exploitant lui-même soit en le louant à de meilleures conditions qu'il n'aurait pu le faire plus tôt.

Des arrangements préliminaires ont été pris avec une compagnie anglaise pour la vente de 100,000 acres de terre à raison de 50c l'acre. Cette compagnie serait obligée de faire entrer chaque année un certain nombre de colons dans la province.

Les crédits demandés pour les chemins de colonisation s'élevaient à \$45,000 outre une allocation spéciale de \$1,000 pour le chemin de Maniké sur la rive sud du Saint-Laurent. Nous avons constaté que sur le crédit de l'année dernière, \$10,000 avaient été affectés, et en partie dépensés, ce qui fait que nous n'avons pas eu la somme totale à distribuer cette année. Dans tous les cas le gouvernement s'est efforcé de distribuer la balance de la manière la plus équitable.

On se plaint parfois que le gouvernement n'accorde pas des sommes assez considérables à l'agriculture et à la colonisation; à ceux qui parlent de la sorte je ferai remarquer que le gouvernement est obligé de subvenir à un grand nombre d'autres besoins et qu'il doit disposer des sommes qui sont dans le trésor de manière à accéder à tous une juste proportion.

J'ai préparé un état des montants dépensés depuis 1867 pour l'agriculture, l'immigration, le rapatriement et la colonisation. Pendant les treize années précédant la Confédération le gouvernement avait dépensé la somme de \$1,628,934.29 répartie comme suit: Agriculture, \$550,677.07; colonisation, \$579,868.59; immigration et rapatriement, \$498,388.63. Pendant les treize années qui se sont écoulées depuis, c'est-à-dire du 1er juillet 1867 au 31 mai 1880, les sommes suivantes ont été dépensées:

Agriculture.....\$ 768,512.45
Colonisation.....1,260,144.61
Immigration.....261,469.58
Rapatriement.....105,553.44
\$2,395,680.08

Et si l'on fait ajouter les sommes données en aide aux populations du Labrador, du Saguenay, d'Ottawa, de l'île de la Madeleine et du township de Cranburne..... 51,250.83
Total.....\$3,446,930.91

Viennent ensuite les items: Travaux et édifices publics, \$166,418.30; dépenses de ce caractère, \$263,630.00; divers autres items, \$16,900.00. Perceuse, etc., \$167,625. Intérêt de la dette publique, fonds d'amortissement et frais de direction, \$1,029,072.18, dont \$1,034,402.66 est l'intérêt sur l'emprunt temporaire et le fonds d'amortissement pour l'année courante.

Enfin tous ces items réunis élèvent le compte des dépenses probables à \$2,891,432.08, somme plus élevée, je l'espère, que sera celle des années à venir.

RESPONSABILITÉ DE LA PROVINCE.
Cet état est fait jusqu'au 31 mai dernier. Balance due sur l'emprunt de 1874.....\$3,698,666.67
Balance due sur l'emprunt de 1876.....4,059,973.33
Balance due sur l'emprunt de 1878.....3,000,000.00
\$10,758,640.00

L'honorable trésorier donne de longs détails sur la dette de la province, et parle en suite des relations de la province avec le gouvernement fédéral. Il exprime l'opinion que dans le partage de l'actif, lors de la confédération, la province de Québec n'a pas eu sa juste part, et qu'On n'a rien fait pour elle. Il rappelle aussi que le gouvernement fédéral a donné de fortes subventions en faveur des chemins de fer aux autres provinces, mais qu'il n'a nullement aidé la province de Québec dans la construction de son chemin de fer.

L'orateur termine en exprimant l'espoir qu'il ne sera jamais dit que les membres de cette chambre ont manqué à leur devoir en refusant d'aider le gouvernement dans les efforts qu'il fait pour assurer la prospérité de la province et lui conserver son crédit à l'étranger.

Il reprend son siège au milieu des applaudissements.

CORRESPONDANCE

M. le rédacteur,
Je viens par hasard de jeter les yeux sur une correspondance publiée il y a quelque temps sous la signature de M. le maire de la Pointe à Gatineau. Je vous remercie tout d'abord de la bienveillance dont vous avez fait preuve à mon égard en ajoutant un correctif aux accusations gratuites portées contre moi.

Qu'il me soit permis de répondre à M. Stassard qui ne m'a jamais reçu aucune lettre de lui, et que je ne lui ai, par conséquent, jamais adressé de rapport ni en anglais ni en français, au sujet de l'accident dont il fait mention et qui fut malheureusement par résultat la mort de son fils. Par conséquent les reproches, je dirai même les insultes à mon adresse que renferme la correspondance de ce monsieur, sont complètement dénuées de fondement et aussi injustes que peu charitables.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur,
A. F. MARTEL.
Montréal, 17 juin 1880.

Je crains bien que le pays ne retire pas tous les avantages qu'on pourrait raisonnablement attendre de ces subventions. Je suis d'opinion qu'on devrait amender la loi de manière à faciliter la création des sociétés d'agriculture.

Au chapitre de l'agriculture, nous avons consacré un item de \$19,500 pour la construction à Montréal d'édifices permanents pour les expositions provinciales qui devront se faire à l'avenir des produits des fermes et des manufactures.

La somme de \$10,000 a été affectée à l'immigration.
Des arrangements préliminaires ont été pris avec une compagnie anglaise pour la vente de 100,000 acres de terre à raison de 50c l'acre. Cette compagnie serait obligée de faire entrer chaque année un certain nombre de colons dans la province.

Les crédits demandés pour les chemins de colonisation s'élevaient à \$45,000 outre une allocation spéciale de \$1,000 pour le chemin de Maniké sur la rive sud du Saint-Laurent. Nous avons constaté que sur le crédit de l'année dernière, \$10,000 avaient été affectés, et en partie dépensés, ce qui fait que nous n'avons pas eu la somme totale à distribuer cette année. Dans tous les cas le gouvernement s'est efforcé de distribuer la balance de la manière la plus équitable.

On se plaint parfois que le gouvernement n'accorde pas des sommes assez considérables à l'agriculture et à la colonisation; à ceux qui parlent de la sorte je ferai remarquer que le gouvernement est obligé de subvenir à un grand nombre d'autres besoins et qu'il doit disposer des sommes qui sont dans le trésor de manière à accéder à tous une juste proportion.

J'ai préparé un état des montants dépensés depuis 1867 pour l'agriculture, l'immigration, le rapatriement et la colonisation. Pendant les treize années précédant la Confédération le gouvernement avait dépensé la somme de \$1,628,934.29 répartie comme suit: Agriculture, \$550,677.07; colonisation, \$579,868.59; immigration et rapatriement, \$498,388.63. Pendant les treize années qui se sont écoulées depuis, c'est-à-dire du 1er juillet 1867 au 31 mai 1880, les sommes suivantes ont été dépensées:

Agriculture.....\$ 768,512.45
Colonisation.....1,260,144.61
Immigration.....261,469.58
Rapatriement.....105,553.44
\$2,395,680.08

Et si l'on fait ajouter les sommes données en aide aux populations du Labrador, du Saguenay, d'Ottawa, de l'île de la Madeleine et du township de Cranburne..... 51,250.83
Total.....\$3,446,930.91

Viennent ensuite les items: Travaux et édifices publics, \$166,418.30; dépenses de ce caractère, \$263,630.00; divers autres items, \$16,900.00. Perceuse, etc., \$167,625. Intérêt de la dette publique, fonds d'amortissement et frais de direction, \$1,029,072.18, dont \$1,034,402.66 est l'intérêt sur l'emprunt temporaire et le fonds d'amortissement pour l'année courante.

Enfin tous ces items réunis élèvent le compte des dépenses probables à \$2,891,432.08, somme plus élevée, je l'espère, que sera celle des années à venir.

RESPONSABILITÉ DE LA PROVINCE.
Cet état est fait jusqu'au 31 mai dernier. Balance due sur l'emprunt de 1874.....\$3,698,666.67
Balance due sur l'emprunt de 1876.....4,059,973.33
Balance due sur l'emprunt de 1878.....3,000,000.00
\$10,758,640.00

L'honorable trésorier donne de longs détails sur la dette de la province, et parle en suite des relations de la province avec le gouvernement fédéral. Il exprime l'opinion que dans le partage de l'actif, lors de la confédération, la province de Québec n'a pas eu sa juste part, et qu'On n'a rien fait pour elle. Il rappelle aussi que le gouvernement fédéral a donné de fortes subventions en faveur des chemins de fer aux autres provinces, mais qu'il n'a nullement aidé la province de Québec dans la construction de son chemin de fer.

L'orateur termine en exprimant l'espoir qu'il ne sera jamais dit que les membres de cette chambre ont manqué à leur devoir en refusant d'aider le gouvernement dans les efforts qu'il fait pour assurer la prospérité de la province et lui conserver son crédit à l'étranger.

Il reprend son siège au milieu des applaudissements.

CHEMIN DE FER Q. M. O. & C.

Des billets de retour, prix, \$5-50, sont vendus à toutes les stations de cette ligne pour Québec, les 21, 22 et 23 courant, bons pour jusqu'au 30 courant inclusivement.

L. A. SENECAI,
Surintendant général.
Montréal, 15 Juin, 1880.

OTTAWA PLATING WORKS

Deux portes de la rue Rideau.
J. F. GARROW,
Orfèvre, plaquage en or, argent et nickel.
No. 18, Rue Nicholas, Ottawa.
Spécialité de réparations et de repolissage d'articles de tous genres en argent et en or ou en plaqué. Les nuances de plaquage en or sera uniforme, et on pourra lui donner la teinte demandée.
Venez acheter un de nos chapeaux de Leghorn pour 50c. et 60c.

PHÉNOMÈTRE 35

Malgré tout il y a grand nombre d'estimables citoyens qui ont négligé de s'acheter des chapeaux de paille.

J'ai l'honneur de vous adresser un certain nombre de mes commensaux, qui ont négligé jusqu'à présent de protéger leur tête.

Protégez vos fronts, messieurs. Temps fugit; ce qui signifie en langage vulgaire, que nos chapeaux de paille ne dureront pas toujours.

B. J. DEVLIN

Déménagé au No. 37, rue Sparks, porte voisine du magasin de papeterie de Durie.

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

ODOHERTY et Cie.

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

Une fois de plus

Nous invitons les dames à venir examiner nos

BALAIS pour TAPIS

En en faisant usage, vous ne salirez pas vos meubles, car ils absorbent toute la poussière.

\$2.00 SEULEMENT.

H. Meadows et Cie

Dépot de Peêles de la "Capitale,"

526 - Rue Sussex - 526

Robes! Robes!!

STITT et Cie

Robes légères

Mousseline à robe Pompadour.....13c

de15c

Mousseline à robe française.....17c

Mousseline à robe organdi.....22c

CETTE SEMAINE

Nous vendons

Percales, se lavant.....10c et 12c

Brillants, se lavant.....13c

Mousseline barés.....14c et 16c

Presqu'un Assant

On a presque emporté d'assant notre département des robes se lavant.

Indienne se lavant.....8c à 10c

de do13c

Indienne Pompadour.....10c à 12c

Cambrics Polka.....15c

Satin

STITT et Cie

Nous avons encore quelques pièces de satin, couleurs assorties, pour jupes et polonaises.

Costumes Jersey

STITT et Cie

Jersey bleu-pâle.....\$3.00

Jersey bleu-rose.....2.00

Jersey noir.....2.00

Jersey cardinal.....2.25

La dernière NOUVEAUTÉ en fait de ROBES est le costume Jersey. Les robes s'ajustent parfaitement à toutes les tailles.

Une robe d'été

pour VOYAGE

pour BAINS DE MER,

pour LE TRAVAIL DOMESTIQUE,

pour L'APRÈS-MIDI,

pour LA CAMPAGNE,

pour LA PROMENADE.

Le "Bunting" se recommande par sa durée; c'est un tissu léger et frais.

"Bunting"

de couleurs diverses

CHEZ

STITT ET Cie

53 et 55 Rue Sparks

Fête de la St. Jean-Baptiste

Des billets de retour, prix, \$5-50, sont vendus à toutes les stations de cette ligne pour Québec, les 21, 22 et 23 courant, bons pour jusqu'au 30 courant inclusivement.

L. A. SENECAI,
Surintendant général.
Montréal, 15 Juin, 1880.

OTTAWA PLATING WORKS

Deux portes de la rue Rideau.

J. F. GARROW,
Orfèvre, plaquage en or, argent et nickel.

No. 18, Rue Nicholas, Ottawa.
Spécialité de réparations et de repolissage d'articles de tous genres en argent et en or ou en plaqué. Les nuances de plaquage en or sera uniforme, et on pourra lui donner la teinte demandée.
Venez acheter un de nos chapeaux de Leghorn pour 50c. et 60c.

Paniers de Marché

PANIER DE COLLATION

En grande Variété

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

Chemin de fer Q. M. O. & C.

Les trains partiront aux heures suivantes:

Train de Train

D'Hochelega pour Hull..... 8.30 a.m., 5.15 p.m.

Arrivant à Hull..... 12.40 p.m., 9.35 a.m.

De Hull pour Hochelega..... 8.20 a.m., 5.05 p.m.

Arrivant à Hochelega..... 12.30 p.m., 9.15 p.m.

Train de

D'Hochelega pour Québec 3.00 p.m., 10.00 p.m.

Arrivant à Québec..... 9.00 p.m., 6.30 a.m.

De Québec pour Hochelega..... 10.40 a.m., 9.30 p.m.

Arrivant à Hochelega..... 4.45 p.m., 6.30 a.m.

D'Hochelega pour Saint-Mixte, Mixte, Hébert,..... 5.30 p.m.

Arrivant à Saint-Jérôme, 7.15 p.m.

De Saint-Jérôme pour Hochelega..... 6.45 a.m.

Arrivant à Hochelega..... 9.00 a.m.

Trains locaux entre Hull et Aylmer.

Les trains quittent la Station de Mill-Road Sept Minutes plus tard.

De magnifiques Chars Salons sont attachés à chaque train de passager et des Chars Doréaux aux trains de nuit.

Les trains allant à Ottawa ou venant correspondent avec ceux de Québec, aller et retour.

Les trains voyagent sur le temps de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser à l'Administration générale, 15 Place d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202, rue St. Jacques, à Montréal.

L. A. SENECAI,
Surintendant général.

O. R. N. Co.

Les trains quittent la Station de Mill-Road Sept Minutes plus tard.

De magnifiques Chars Salons sont attachés à chaque train de passager et des Chars Doréaux aux trains de nuit.

Les trains allant à Ottawa ou venant correspondent avec ceux de Québec, aller et retour.

Les trains voyagent sur le temps de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser à l'Administration générale, 15 Place d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202, rue St. Jacques, à Montréal.

L. A. SENECAI,
Surintendant général.

Fête Saint-Jean-Baptiste à QUÉBEC

Cette compagnie délivrera des BILLET D'EXCURSION

Les 21, 22 et 23, valables jusqu'au 30 courant.

Ottawa à Montréal et retour.....\$2.00

Ottawa à Québec, par les vapours du Richelieu.....\$5.00

NOUVEAUTÉS

Rubans Pompadour

SOIE, BROCATELLE,

Kearns & Ryan

SERVICE TELEGRAPHIQUE

ÉTATS-UNIS.

Evénement de dévouement politique—Exécution capitale.

Boston, 18.—Le brigantin *Trinidad* qui est arrivé ici aujourd'hui, avait à son bord sept détenus français qui s'étaient échappés de la colonie pénitentiaire de Cayenne. Tous disent avoir été condamnés pour offenses politiques. On ne leur a pas permis de débarquer.

New-York, 18.—Fritz Emmet, artiste de grande réputation, a été envoyé à l'asile des ivrognes du comté de King, à la demande de ses amis.

Un Italien du nom de Matteo Wigliari, qui appartient à la haute noblesse d'Italie, s'est suicidé dans un modeste hôtel de Blecker Street. On attribue cet acte de désespoir à des embarras d'argent.

Grand nombre de membres de la société des artistes doivent se rendre à Albany dans un vapeur noyé par eux; de là ils gagneront les chutes du Niagara, par le canal de l'Érie.

CANADA.

Mise en accusation de Bennett—Bourgeois.

Toronto, 18.—Le grand jury a déclaré ce matin qu'il y avait matière à procès dans la cause de George Bennett, alias Dickson, accusé de meurtre de l'honorable G. Brown. Il subira son procès mardi.

Montréal, 18.—Marie Louise Thibaut, qui a reçu des blessures graves lors de l'incendie de l'hôtel Springfield, est morte hier soir.

Les recettes de la compagnie du Grand Tronc, pour la semaine finissant le 12 courant, ont été élevées à \$193,876, soit une augmentation de \$29,060 sur la période correspondante de l'an dernier.

Toronto, 18.—Les restes de Decourcier, qui s'est empoisonné pour échapper à la potence, ont été enterrés aujourd'hui.

Montréal, 18.—Mary Carr, accusée d'infanticide, a été admise à caution. Le sergent Bigras, de la police de la cité, qui poursuit sa femme sous accusation de tentative d'empoisonnement, a été démis; il a été prouvé qu'il était atteint d'aliénation mentale.

On emploie depuis quelques jours la lumière électrique sur les bateaux traversiers.

Le *Polynesian* s'est échoué au port Saint-François; on pense qu'il sera remis à flot dans la soirée et qu'il pourra continuer son voyage à Québec.

La cause de Gallagher, le commis du bureau de poste, accusé de vol de lettres, sera appelée la semaine prochaine devant le magistrat de police.

EUROPE.

L'incident Challemel-Lacour à la Chambre des communes—L'assassinat des ministres—Propagande légitimiste—Les élections en Grèce.

Londres, 18.—La loi accordant des secours à l'Inde a été adoptée à la Chambre des communes.

Cette après-midi, les galeries de la Chambre des communes étaient remplies; on s'attendait que les questions que devait poser M. O'Donnell, au sujet de M. Challemel-Lacour soulevaient une scène comique dans les annales parlementaires.

Lorsque M. O'Donnell se leva, un murmure de désapprobation courut dans la Chambre. Il demanda à l'Orateur pourquoi il ne figurait pas sur l'ordre du jour, et ce dernier, se levant au milieu des applaudissements de la Chambre, déclara que le gouvernement de Sa Majesté n'avait pas à s'occuper de questions d'un caractère exclusivement personnel. M. O'Donnell protesta contre la décision de l'Orateur et quitta la Chambre au milieu d'un rire général.

Les différents partis politiques blâment également les attaques dirigées par O'Donnell contre Challemel-Lacour, et le gouvernement est bien décidé à protéger les ambassadeurs étrangers contre toutes les insultes qui pourraient être portées contre eux.

Londres, 18.—Le fils aîné du prince de Galles, qui est âgé de dix-sept ans, doit entrer à l'Académie militaire Royale. Il en sortira avec une commission dans l'armée, après avoir subi les examens ordinaires.

Paris, 11.—Un comité composé de membres du Sénat et de la Chambre d'Assemblée, s'est assemblée hier, à la demande de M. de Freycinet, pour discuter la question de l'amnistie. Quelques sénateurs ayant dit que cette loi serait proposée par le Sénat, M. de Freycinet déclara que le gouvernement se trouverait dans une position sans précédent. Si le Sénat dit-il, n'accepte pas l'amnistie, la chambre des députés nous renverra; s'il l'accepte, nous serons encore renversés par le Sénat; il serait plus simple pour nous de résigner immédiatement.

LA FÊTE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dimanche prochain, le 26 juin, la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa célébrera sa fête patronale par une cérémonie religieuse qui aura lieu à la Basilique, rue Sussex, à 2 heures p.m. précises.

Un sermon sera prêché par le révérend Père Nolin, O. M. I., lequel sera suivi de la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

Il n'y aura point de procession, mais toutes les sociétés canadiennes-françaises sont invitées à y assister en corps, avec insignes.

Les dames sont priées de prendre place dans les galeries afin de laisser la nef entièrement libre pour les sociétés.

Les citoyens sont aussi invités à se rendre, après la cérémonie, à l'Institut Canadien-Français, rue York, où des discours seront prononcés par messieurs le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, le Dr F. X. Valade, Joseph Tassé, M. P. Benj. Sulte, Dr P. Saint-Jean, Charles Leduc (maire de Hull), P. Poirier, L. A. Olivier et autres.

Par ordre, ALPHONSE BENOIT, Secrétaire-correspondant de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

COUR DE POLICE

(M. O'GAR, J.P.)

19 juin.

Jeremiah Carruthers, accusé d'ivresse; cause renvoyée à lundi.

Liam Gravelle, accusé d'ivresse et de conduite déraisonnable sur la voie publique; \$10 et les frais, ou, à défaut, 3 semaines de prison.

John Dowler, ivresse; cause renvoyée.

Moïse Gascon, accusé de tenir une maison désordonnée sur la rue Lyon; cause renvoyée à mardi.

M. Atwood, accusé d'avoir laissé du bois sur la voie publique; cause renvoyée à huit jours.

Domestique Saint-Hilaire, accusée de vagabondage, est renvoyée avec une réprimande.

Edward Newbigun, accusé d'avoir un cheval errant sur la rue; cause renvoyée.

Henry Howell, même offense; cause renvoyée.

Thos. Dancy, même offense; cause renvoyée.

Mme Gervais, accusée d'assaut, est renvoyée.

Mme Brennan, accusée de laisser errer des vaches sur la rue, est renvoyée.

DECISIONS JUDICIAIRES

CONCERNANT LES JOURNAUX.

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'il ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonnement est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

PETITE GAZETTE

Fête à Dent Oronde et Antisepique de Campbell.

Pour la conservation des dents et leur donner une apparence brillante, rien n'égale cette préparation.

En vente à la pharmacie de C. O. Décar, 517, rue Sussex.

Le toux, le rhume ou le mal de gorge ne deviennent pas négligés. Les *Trochisques Bronchiques de Brown* sont un remède simple qui soulage instantanément.

Pour le soulagement des douleurs, nous croyons que la *Panacee Domestique de Brown* n'a pas d'égale. Elle active la circulation du sang et guérit, prise à l'intérieur ou appliquée extérieurement, plus sûrement qu'aucune autre médecine. Sa vente chez tous les pharmaciens. 25 centins la bouteille.

Pendant de nombreuses années, le *sirop calmant de Mrs. Williams* pour la dentition des enfants a soutenu l'épreuve sans jamais faillir. Son effet est certain. Il régule les fonctions de l'estomac et des intestins, guérit la colique, amollit les gencives, réduit l'inflammation et apaise les douleurs, comme des millions de bébés peuvent le certifier.

Lorsque l'estomac d'un enfant est dur et enflé, c'est qu'il a fait du bien. La nourriture est absorbée par les vers. Acheté une boîte de *vermifuge confit* ou *Pastilles vermifuges*, donnez-les à l'enfant et il sera guéri.

Ceux qui souffrent de maladies bilieuses, d'indigestion et de constipation feront bien d'essayer les *Pilules anti-bilieuses et purgatives de Dr Harvey*. Dans de certaines occasions, elles ont non-seulement donné du soulagement, mais opéré la guérison. Elles ne contiennent pas de mercure et n'exigent pas de changement de diète. Préparées par *Milton H. Brissette*, propriétaire, Montréal.

DECES

En cette ville le 19 courant, à l'âge de 5 mois et 15 jours, Maxime-Adolphe-Alphonse, enfant de M. Maxime-Alphonse, typographe.

Le convoi partira de la demeure de son père, No 313, rue Saint-Patrick, demain, dimanche, à 8 h. p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇUS, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

Draps de l'ouest de l'Angleterre,

ET DE DRAPS FRANÇAIS,

TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS,

Tweeds Canadiens, etc

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

P. C. AUCLAIR,

Ottawa, 10 février 1880.

133 Rue Sparks

Boulangerie à Vendre

COLLEGE BOURGET RIGAUD

Une Boulangerie nouvellement construite, sur de première classe et maison d'habitation. Conditions avantageuses moyennant de bonnes garanties.

S'adresser à M. F. BRAZEAU, No 37, rue Kent, Hull, Ottawa, 17 juin 1880.

AVIS

A partir de MARDI, le 8 JUIN courant, le train de Hull à Aylmer partira de Hull à 9 h. a.m. au lieu de 10 h. a.m., et le train d'Aylmer à Hull partira d'Aylmer à 8.30 p.m. au lieu de 9.00 p.m.

Les autres trains continueront de voyager aux heures ordinaires.

L. A. SENECAI, Surintendant-général. 4 juin 1880.

Hotel du Canada

COIN DES Rues Albert et Alma, Hull, P.Q.

TENU PAR Mme F. X. GROULX

Ci-devant d'Ottawa.

La buvette est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix.

LIMITES DE BOIS DE GRANDE VALEUR

A VENDRE

Situées sur la rivière du Lièvre et ses tributaires, la Merjamagog et Piscataquis.

Permis No. 150, Branche du milieu, 44 milles.

do No. 151, Branche Nord-Est, 50 milles.

do No. 152, Branche Nord-Est, 50 milles.

do No. 153, Branche Nord-Ouest, 50 milles.

do No. 154, Branche Nord-Ouest, 50 milles.

244 MILLES CARRÉS, plus ou moins.

Les limites ci-dessus décrites, étant la propriété des héritiers de feu J. F. GAUDET, ont été récemment explorées et les bornes délimitées en vertu d'instructions émanées du département des terres de la Couronne, Québec; elles sont bien bornées et amplement pourvues de cours d'eau.

Certaines formalités restées par les lois de la province de Québec n'ayant pas été remplies à temps, la vente des limites ci-dessus est ajournée au 23 JUIN 1880.

Pour plus ample information, s'adresser au sous-séjour, ou à M. A. O. Audy, 173, rue Daly.

J. M. CURRIER, JAS BREWER, Reçu, Ottawa, 9 juin 1880.

VIENDRE PARAITRE

UN PARALLELE

PAR Lord Beaconsfield et sir John Macdonald

PAR JOSEPH TASSÉ

Brochure sur papier de luxe, accompagnée des portraits de Lord Beaconsfield et de sir John Macdonald.

Prix: 50c. l'exemplaire

S'adresser au bureau du Canada.

Fonds de Magasin

No. 455 Rue Sussex

On vendra toujours ses marchandises avec pleine satisfaction pour l'acheteur.

Libres d'Histoire, de Prières, ET DE COLE VENDUS A TRÈS-BAS PRIX.

EXCURSION

DE Chicago à Montréal.

EN FAVEUR DU COLLEGE ST. VIATRUR

De Bourbonnais, Illinois.

A L'OCCASION DE LA GRANDE CÉLÉBRATION

DE LA St. Jean-Baptiste

— QUEBEC

Prix du passage aller et retour \$17.00

\$5.00 pour les Enfants

Billets valables pour un mois

Deux trains quitteront Chicago le 21 Juin: l'un dans la matinée et l'autre dans l'après-midi.

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇUS, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

Draps de l'ouest de l'Angleterre,

ET DE DRAPS FRANÇAIS,

TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS,

Tweeds Canadiens, etc

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

P. C. AUCLAIR,

Ottawa, 10 février 1880.

133 Rue Sparks

Boulangerie à Vendre

COLLEGE BOURGET RIGAUD

Une Boulangerie nouvellement construite, sur de première classe et maison d'habitation. Conditions avantageuses moyennant de bonnes garanties.

S'adresser à M. F. BRAZEAU, No 37, rue Kent, Hull, Ottawa, 17 juin 1880.

AVIS

A partir de MARDI, le 8 JUIN courant, le train de Hull à Aylmer partira de Hull à 9 h. a.m. au lieu de 10 h. a.m., et le train d'Aylmer à Hull partira d'Aylmer à 8.30 p.m. au lieu de 9.00 p.m.

Les autres trains continueront de voyager aux heures ordinaires.

L. A. SENECAI, Surintendant-général. 4 juin 1880.

Hotel du Canada

COIN DES Rues Albert et Alma, Hull, P.Q.

TENU PAR Mme F. X. GROULX

Ci-devant d'Ottawa.

La buvette est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix.

LIMITES DE BOIS DE GRANDE VALEUR

A VENDRE

Situées sur la rivière du Lièvre et ses tributaires, la Merjamagog et Piscataquis.

Permis No. 150, Branche du milieu, 44 milles.

do No. 151, Branche Nord-Est, 50 milles.

do No. 152, Branche Nord-Est, 50 milles.

do No. 153, Branche Nord-Ouest, 50 milles.

do No. 154, Branche Nord-Ouest, 50 milles.

244 MILLES CARRÉS, plus ou moins.

Les limites ci-dessus décrites, étant la propriété des héritiers de feu J. F. GAUDET, ont été récemment explorées et les bornes délimitées en vertu d'instructions émanées du département des terres de la Couronne, Québec; elles sont bien bornées et amplement pourvues de cours d'eau.

Certaines formalités restées par les lois de la province de Québec n'ayant pas été remplies à temps, la vente des limites ci-dessus est ajournée au 23 JUIN 1880.

Pour plus ample information, s'adresser au sous-séjour, ou à M. A. O. Audy, 173, rue Daly.

J. M. CURRIER, JAS BREWER, Reçu, Ottawa, 9 juin 1880.

VIENDRE PARAITRE

UN PARALLELE

PAR Lord Beaconsfield et sir John Macdonald

PAR JOSEPH TASSÉ

Brochure sur papier de luxe, accompagnée des portraits de Lord Beaconsfield et de sir John Macdonald.

Prix: 50c. l'exemplaire

S'adresser au bureau du Canada.

Fonds de Magasin

No. 455 Rue Sussex

On vendra toujours ses marchandises avec pleine satisfaction pour l'acheteur.

Libres d'Histoire, de Prières, ET DE COLE VENDUS A TRÈS-BAS PRIX.

EXCURSION

DE Chicago à Montréal.

EN FAVEUR DU COLLEGE ST. VIATRUR

De Bourbonnais, Illinois.

A L'OCCASION DE LA GRANDE CÉLÉBRATION

DE LA St. Jean-Baptiste

— QUEBEC

Prix du passage aller et retour \$17.00

\$5.00 pour les Enfants

Billets valables pour un mois

Deux trains quitteront Chicago le 21 Juin: l'un dans la matinée et l'autre dans l'après-midi.

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇUS, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

Draps de l'ouest de l'Angleterre,

ET DE DRAPS FRANÇAIS,

TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS,

Tweeds Canadiens, etc

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

P. C. AUCLAIR,

Ottawa, 10 février 1880.

133 Rue Sparks

Boulangerie à Vendre

COLLEGE BOURGET RIGAUD

Une Boulangerie nouvellement construite, sur de première classe et maison d'habitation. Conditions avantageuses moyennant de bonnes garanties.

S'adresser à M. F. BRAZEAU, No 37, rue Kent, Hull, Ottawa, 17 juin 1880.

AVIS

A partir de MARDI, le 8 JUIN courant, le train de Hull à Aylmer partira de Hull à 9 h. a.m. au lieu de 10 h. a.m., et le train d'Aylmer à Hull partira d'Aylmer à 8.30 p.m. au lieu de 9.00 p.m.

Les autres trains continueront de voyager aux heures ordinaires.

L. A. SENECAI, Surintendant-général. 4 juin 1880.

Hotel du Canada

COIN DES Rues Albert et Alma, Hull, P.Q.

TENU PAR Mme F. X. GROULX

Ci-devant d'Ottawa.

La buvette est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix.

LIMITES DE BOIS DE GRANDE VALEUR

A VENDRE

Situées sur la rivière du Lièvre et ses tributaires, la Merjamagog et Piscataquis.

Permis No. 150, Branche du milieu, 44 milles.

do No. 151, Branche Nord-Est, 50 milles.

do No. 152, Branche Nord-Est, 50 milles.

do No. 153, Branche Nord-Ouest, 50 milles.

do No. 154, Branche Nord-Ouest, 50 milles.

244 MILLES CARRÉS, plus ou moins.

Les limites ci-dessus décrites, étant la propriété des héritiers de feu J. F. GAUDET, ont été récemment explorées et les bornes délimitées en vertu d'instructions émanées du département des terres de la Couronne, Québec; elles sont bien bornées et amplement pourvues de cours d'eau.

Certaines formalités restées par les lois de la province de Québec n'ayant pas été remplies à temps, la vente des limites ci-dessus est ajournée au 23 JUIN 1880.

Pour plus ample information, s'adresser au sous-séjour, ou à M. A. O. Audy, 173, rue Daly.

J. M. CURRIER, JAS BREWER, Reçu, Ottawa, 9 juin 1880.

VIENDRE PARAITRE

UN PARALLELE

PAR Lord Beaconsfield et sir John Macdonald

MARCHE D'OTTAWA.

Samedi, 19
Viande—Mouton par livre, 7c à 9c;
Lard, par 100 livres, \$7.00 à \$7.50;
Bœuf, par 100 livres pesant, \$5.00 à \$5.25; veau de 5 à 6c. la livre.

MARCHES ETRANGERS.

New-York, 18
Coton, ferme 12 9/16
Blé, de 1.15 à 1.16
Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 54¢ cts.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 18
Farine—Supérieure extra 5 50 à 5 55
Extrâ supérieure 5 40 à 5 45
De première 5 30 à 5 35

BOURSE.

Table with columns: Valeurs, Montants des ordres, Prendre, Acheter. Lists various banks and financial institutions.

E. G. LAVERDURE,

Plombier, Gazier et Ferblantier
PAIEMENT EN
COUVERTURES EN FERBLANT ET EN GALVANISÉ
ET CONSERVATEUR DE
FOURNAINES A AIR CHAUD.

IMPRIMERIE

DU
CANADA
L'administration du CANADA possède un matériel d'imprimerie très étendu, qui lui permet d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, tels que

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,
Factums,
Têtes de Comptes,
Circulaires,
Programme
Affiches,
Lettres Funéraires,
Cartes de Visite,
et d'Affaires, etc.

Le tout exécuté avec soin, élégance et promptitude.

L'administration se chargera également des ouvrages de luxe, tels que

Livres,
Brochures,
Lettres de Faire-Part,
Chèques, etc., etc.,

Imprimés en Or, Bronze, Argent, et divers autres couleurs,

A des prix très modérés

Elle expédie dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, franc de port, tous les ouvrages qui lui sont confiés, aussitôt qu'ils sont imprimés.

S'adresser à l'imprimerie du

CANADA,

Angle des rues Sumner et Murray

OTTAWA

On sollicite le patronage des hommes d'affaires et du public en général.

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS OTTAWA.
J. A. COUIN,
Propriétaire.
Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

HOTEL RICHELIEU

COIN DES RUES
NOTRE-DAME ET ST. VINCENT
Vis-à-vis le Palais de Justice.
MONTREAL.
Le soussigné remercie ses amis et le public d'Otawa en général pour leur encouragement libéral. Il a l'honneur de les informer qu'il a ajouté

CENT MAGNIFIQUES CHAMBRES

à son hôtel, faisant face sur la place Jacques Cartier.

Réouverture

RESTAURANT METROPOLITAIN
(Partie Est, pont des Sapeurs.)

P. BRANNEN a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir et d'organiser

LE METROPOLITAIN

de la manière la plus grandiose. Le buffet comprend les liqueurs les plus fines et les cigares les plus exquis. REPAS servis à toute heure.

Hotel Johnson

50, RUE YORK.
JOHN JOHNSON, propriétaire.
Logements magnifiques et prix peu élevés.
Ottawa, 31 juillet 1878. Jan.

Les Bains Turcs,

126 RUE ALBERT,
Pour Dames (femmes à leur service) de 10 a.m. à 3 p.m.
Pour Messieurs, de 7 à 10 a.m.
Et de 3 à 11 p.m.

Le DR. LOGAN a son bureau dans la bâtisse même, où il peut être consulté professionnellement de 9 à 11 h. a. m. et de 2 à 4 p. m.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR LES ROGNONS
ET AUTRES
MEDECINES CELEBRES

Chevaux

AGENT A OTTAWA—C. STRATTON.
Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

Dr O. DAGENAIS

Médecin-Chirurgien.
416, RUE CLARENCE.
Ottawa, 6 mai 1880.

MAISON D'EDUCATION

POUR LES
JEUNES DEMOISELLES.
Congrégation de Notre-Dame,
RUE GLOUCESTER, OTTAWA.

Le second semestre de cette Institution commence le 1er de Février. Le cours d'études est complet et le médaillon d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le méritent.

Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique.

Le Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras.

Pour les termes et autres informations, s'adresser à

Sr. SAINT-GABRIEL,
Supérieure.

EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER
PRATIQUE
Fait aussi les

OUVRAGES EN CHEVEUX.

Dorures et plaqués de toutes sortes,
AU PLUS BAS PRIX.

45, RUE RIDEAU, Block Eggleston.
Ottawa, 11 sept. 1879. Jan

J. P. MURPHY,

FLOMBIER.
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.

POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.

DAIGNOIRS en CUIVRE POLI, en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc.
CABINETS D'ARAINES, EVELERS, placés de la manière la plus convenable.
Articles de toute sorte pour plombiers.
Toutes les commandes seront promptement exécutées.

J. P. MURPHY,
151, rue Rideau Jan.

2 septembre 1879.

AVIS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.
Québec, 11 mai 1880.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le 11 juin prochain.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.

CANAL WELLAND.

Avis aux Entrepreneurs
La construction des écluses annoncée comme devant être donnée par contrat le 3 JUIIN prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes:

Mardi, le 22 Juin prochain
Les plans, devis, etc., pourront être examinés à partir de

Mardi, le 8 Juin
Par ordre, F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 13 mai 1880

CANAL LACHINE

Avis aux Entrepreneurs
La construction des écluses annoncée comme devant être donnée par contrat le 3 JUIIN prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes:

Mardi, le 22 Juin prochain
Les plans, devis, etc., pourront être examinés à partir de

Mardi, le 8 Juin
Par ordre, F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 13 mai 1880.

REMEDE SPECIFIQUE de GRAY

TRADE MARK. LE GRAND TRADE MARK.
Remède Aglais
Une guérison infaillible pour la fièvre intermittente, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les suites des habitudes honteuses.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau de John Henry, architecte, à Brantford, et aussi au département des Travaux Publics, Ottawa, LUNDI, le 7 courant, et les jours suivants.

Les soumissions doivent porter sur l'entente:
"Soumission pour Appareil de Chauffage, Brantford."

Les signatures de deux personnes solvables voulant servir de cautions pour l'accomplissement fidèle du contrat, devront accompagner la soumission.

Le Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre, S. CHAPLEAU,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 2 juin 1880.

DES SOUMISSIONS, adressées à l'adjudicataire général, seront reçues jusqu'au 7e jour de JUILLET, 1880, pour la fourniture de uniformes ci-après énumérés, de grands assortis (5 pieds et 6 pouces en moyenne), qui devront être faits en Canada et livrés aux magasins publics d'Ottawa, le ou avant le 1er janvier 1881, sans charges extra.

AVIS, pour tel nombre additionnel des mêmes articles qui pourraient être requis durant l'année financière courante, savoir:
1000 de chemises, tuniques, pantalons de voyage et bonnets de Cavalier.

1500 tuniques d'Artillerie.
1400 tuniques d'Infanterie.
200 tuniques de Gênie.

1000 pantalons d'Artillerie, en drap.
1500 do do serge.
4500 do d'Infanterie do tricotés.

3000 bonnets de Cavalier.
1050 chevrons.
300 paires d'épaulettes pour corps de musique.

4000 capottes grises.
Des échantillons des articles peuvent être vus au bureau du directeur des magasins militaires, Ottawa.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée. Aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est accompagnée d'un chèque de banque accepté pour une somme égale à cinq pour cent de la valeur totale des articles pour lesquels on soumissionne, et cette somme sera consignée au profit du département si le soumissionnaire refuse ou néglige de passer le contrat pour telle fourniture lorsqu'il aura été averti que sa soumission a été acceptée; si quelque soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au déposant.

Des cautions devront être fournies pour l'exécution fidèle du contrat.

Le paiement des articles sera fait lorsqu'ils auront été dûment inspectés et finalement approuvés. (Signé).

W. POWELL, colonel,
Adjudant-Général.

Ottawa, 17 mai 1880.

SAM'S HOTEL,

Rue York,
EN FACE DU MARCHE,

L'un des premiers Hôtels d'Ottawa

BONNES CHAMBRES,

BONN'TABLE.

BONS VINS

Les personnes visitant Ottawa durant la session feront bien de s'y rendre, visité à cet hôtel.

Ottawa, 5 février 1880.

100

Canaris Chanteurs

ESMONDES

ANGLETERRE!

LE DR GRAY, INVENTEUR DE

LA VITALINE

était un médecin célèbre de Londres, Angleterre.

LA VITALINE a opéré des cures merveilleuses dans sa pratique.

LA VITALINE continue d'obtenir les mêmes résultats de ce côté-ci de l'Atlantique.

LA VITALINE

\$1 LA BOUTEILLE.

En vente chez tous les pharmaciens.

Cie de Médecines de Gray,

TORONTO.

REMEDE SPECIFIQUE de GRAY

TRADE MARK. LE GRAND TRADE MARK.
Remède Aglais
Une guérison infaillible pour la fièvre intermittente, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les suites des habitudes honteuses.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau de John Henry, architecte, à Brantford, et aussi au département des Travaux Publics, Ottawa, LUNDI, le 7 courant, et les jours suivants.

Les soumissions doivent porter sur l'entente:
"Soumission pour Appareil de Chauffage, Brantford."

Les signatures de deux personnes solvables voulant servir de cautions pour l'accomplissement fidèle du contrat, devront accompagner la soumission.

Le Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre, S. CHAPLEAU,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 2 juin 1880.

DES SOUMISSIONS, adressées à l'adjudicataire général, seront reçues jusqu'au 7e jour de JUILLET, 1880, pour la fourniture de uniformes ci-après énumérés, de grands assortis (5 pieds et 6 pouces en moyenne), qui devront être faits en Canada et livrés aux magasins publics d'Ottawa, le ou avant le 1er janvier 1881, sans charges extra.

AVIS, pour tel nombre additionnel des mêmes articles qui pourraient être requis durant l'année financière courante, savoir:
1000 de chemises, tuniques, pantalons de voyage et bonnets de Cavalier.

1500 tuniques d'Artillerie.
1400 tuniques d'Infanterie.
200 tuniques de Gênie.

1000 pantalons d'Artillerie, en drap.
1500 do do serge.
4500 do d'Infanterie do tricotés.

3000 bonnets de Cavalier.
1050 chevrons.
300 paires d'épaulettes pour corps de musique.

4000 capottes grises.
Des échantillons des articles peuvent être vus au bureau du directeur des magasins militaires, Ottawa.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée. Aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est accompagnée d'un chèque de banque accepté pour une somme égale à cinq pour cent de la valeur totale des articles pour lesquels on soumissionne, et cette somme sera consignée au profit du département si le soumissionnaire refuse ou néglige de passer le contrat pour telle fourniture lorsqu'il aura été averti que sa soumission a été acceptée; si quelque soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au déposant.

Des cautions devront être fournies pour l'exécution fidèle du contrat.

Le paiement des articles sera fait lorsqu'ils auront été dûment inspectés et finalement approuvés. (Signé).

W. POWELL, colonel,
Adjudant-Général.

Ottawa, 17 mai 1880.

VENTE DE GANTS DE KID

Gants de kid pour dames, nuances légères

RÉDUITS DE

75 cents à 40 cents

CHEZ

BRYSON & Cie.

Nouveau Magasin au comptant

150 Rue SPARKS.

Déménagement dans Ontario-Ouest!

TOUT LE FONDS DE NOUVEAUTÉS DU

LIVERPOOL HOUSE,

61, RUE RIDEAU, OTTAWA.

Doit être vendu dans trente jours

Les propriétaires feront D'IMMENSES REDUCTIONS pour faciliter l'écoulement de leurs marchandises. Les acheteurs feront bien de venir de bonne heure, pour s'assurer de bonnes occasions.

J. B. BRANNEN,

LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU

Harnais, Selles, Malles, Valises

Etc., etc., etc.

Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver, et offrent maintenant en vente, un magnifique assortiment de

Harnais, Selles, Malles, Harnais pour les chantiers et la ferme. Harnais pour charrettes écossaises, Harnais de travail, Colliers, Selles de dressage, Couvertures de chevaux de toute description, etc., etc., etc.

Spécialité de GENOUILLÈRES POUR LES CHEVAUX sujets à se blesser ou pour ceux qui font de longs trajets.

Ceux qui auraient besoin d'articles dans notre branche feront bien de venir inspecter notre stock. Nous offrons des avantages tels qu'ils devront avoir pour résultat d'établir des relations satisfaisantes entre nous et le public.

S. & H. BORBRIDGE,
88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,
BASSE-VILLE, OTTAWA

Ottawa, 20 mars 1880.

P. BASKERVILLE ET FRERES

Epiceries, Vins, Liqueurs et Provisions

A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ETRE SURPASSÉS.

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent

DEMEANAGEMENT

AVIS IMPORTANT

NOUS avons l'honneur d'informer les personnes qui nous ont si libéralement encouragés, l'an dernier, que nous allons déménager dans ce grand et commode magasin,

134, rue Sparks,

près de "LA THIERIE," vers le 1er février. Là, nous serons mieux pour fabriquer nos GANTS et MITAINS, qui sont devenus si populaires dans la ville; comme étant le meilleur article du genre sur le marché. On mettra la plus grande attention à prendre des mesures, afin que les gants s'adaptent parfaitement à la main.

Par une stricte attention, nous espérons conserver toutes nos bienveillantes pratiques, et en voir, chaque jour, augmenter le nombre.

Lewis et Blachford,
Gantiers.

10 septembre 1879.

Par Nomination Spéciale.

Wilson & Orr,

103, RUE SPARKS, OTTAWA

Sculpteurs et Dorures pour Son Excellence le Gouverneur-Général.

Fabricants de Cadres, de Mirrors et de Gravures, Marchands de Chromes, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie, de VILLES DORURES REPRODUIS AUSSI BELLES QUE DES NEUVES. Nos prix sont des plus modérés.

Les MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles

SE TROUVENT AU
MAGASIN DE TAPIS et d'AMEUBLEMENTS, d'OTTAWA.

SHOOLERFD et Cie.

Importateurs de TOILES CIRÉES pour planchers.—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres aielements de R. HAY et Cie., (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins.

SECOLERED et Cie., 148 rue Sparks.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Ottawa, 2 août 1879. Jan